70e Année. 11e Série. Tome II. N° 29. 22 Juillet 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Club Médical de Paris ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Institutions nouvelles : Le Club Médical de Paris. — Les Idées nouvelles : Une souscription pour la Science Biologique. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Les Médecins Chansonniers. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : M. le Dr Pozzi. — M. le Dr Doléris.

BULLETIN

Le Club Médical de Paris.

Comme on le verra plus loin, après une incubation de plus d'une année, un Club médical vient enfin d'être fondé à Paris. C'est chez nous une innovation, qui est digne de retenir un instant l'attention de nos lecteurs ; mais il ne faudrait pas croire que nous sommes les premiers à avoir marché dans cette voie. Depuis plusieurs années, en effet, on a essayé, à Berlin, d'obtenir un résultat identique ; et, en réalité, le Club médical Berlinois, à l'inauguration duquel on nous avait convié l'an dernier, fonctionne à l'entière satisfaction de tous les intéressés.

Mêlé, comme journaliste, à l'organisation du Club de Paris, qui, au début, a rencontré bien des oppositions imméritées, nous sommes heureux de voir que M. le Dr Doléris, la cheville ouvrière de cette nouveauté parisienne, créée surtout en vue de l'Exposition de 1900, a su mener à bien, malgré les embûches de tous ordres, cette délicate campagne, et grouper déjà autour de lui un noyau de plus de deux cents médecins. Nous lui souhaitons, dès aujourd'hui, tout le succès que de tels efforts méritent ; mais il n'y a que ceux qui, en France, ont organisé quelque chose, qui comprendront la portée de nos modestes félicitations. Pour être simples et présentées sans fard, ces dernières n'en sont pas moins sincères !

Le Club en question n'est qu'un groupe médical formé parmi des membres du *Cercle national*, situé 5, avenue de l'Opéra ; mais il garde une autonomie parfaite, et, en raison de la modicité de la contribution annuelle, il est à la portée de tous. Plus ce groupe sera nombreux, plus les avantages matériels du Cercle seront importants. C'est vous dire, très honorés confrères, qu'il faut être des nôtres et le plus vite possible. Les premiers inscrits seront les premiers élus ; et vous verrez que vous serez les premiers à regretter de n'avoir pas plus tôt répondu à notre pressant appel.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES INSTITUTIONS NOUVELLES.

Le Club Médical de Paris.

Le Comité d'admission du *Club Médical de Paris*, nommé à la réunion du 13 mai dernier, a procédé à la réception des 80 nouveaux membres et à l'élaboration des Statuts. Aujourd'hui, le nombre des membres fondateurs du *Club Médical* est au complet ; il atteint le chiffre de 200, exigé. Pour divers motifs, et surtout pour dissiper toute prévention, le Comité a décidé d'adopter, de préférence, des locaux agencés spécialement pour lui par le Cercle National, 5, avenue de l'Opéra. Ces locaux sont vastes, clairs et aussi confortables qu'on pouvait le désirer. L'admission du groupe constituant le *Club Médical* a été décidée par le Comité du Cercle National et ratifiée par son Assemblée générale, le 8 juin dernier. En attendant l'agencement définitif des salles qui seront affectées au club, l'entrée du Cercle National est facultative pour tous les membres. L'Assemblée générale des membres fondateurs a eu lieu le 10 juillet à 8 heures et demie du soir. L'ordre du jour était : 1° Approbation des plans des locaux affectés au *Club Médical* ; 2° lecture de la liste définitive des membres ; 3° discussion et adoption des Statuts ; 4° élections.

Le bureau nommé se compose de : Président, M. le

M. le Dr Pozzi (de Paris),
Président du Club Médical de Paris.

Dr Pozzi ; Vice-présidents, les Drs de Ranse, Faisans ; Secrétaire Général, M. le Dr Doléris; Secrétaires, MM. les Drs Lefèvre (V.), de Saint-Léger, Bonnin; Trésorier, M. le Dr Desnos ; Arch.-Biblioth., M. le Dr Chassevant.

Le Comité se compose de MM. Marcel Baudouin, Boulou-

M. le Dr Doléris (de Paris),
Fondateur et Secrétaire Général du Club Médical de Paris (1).

mié, Boursier, Brissaud, Chassevant, Chervin, Chevallereau, Coudray, Desnos, Doléris, Durand-Fardel, Faisans, Florand, Jamin, Laborde, Lataste, Lefèvre (V.), Marchant (Gérard), Maygrier, de Molènes, Poyet, Pozzi, de Ranse, Valude.

La cotisation est de 100 fr. par an, plus 5 fr. pour carte d'admission renouvelable chaque année (2).

LES IDÉES NOUVELLES.

Une Souscription pour la Science Biologique.

Un Comité, qui comprend MM. Audiffred, député, Siegfried, sénateur, vient de se former en vue d'organiser une souscription publique destinée à procurer aux savants les ressources pécuniaires qui leur sont nécessaires pour la découverte de nouvelles méthodes de traitement des maladies infectieuses et contagieuses. M. Audiffred a exposé, dans une circulaire, les raisons pour lesquelles ce comité s'est fondé.

(1) Une première réunion des fondateurs avait été tenue le 27 février ; la liste des membres avait alors été arrêtée au chiffre de 82. A cette même date on a inscrit 28 nouvelles adhésions et, depuis, on en a reçu 31 : ce qui a fait 59 adhésions en 15 jours — Total : 141. — La liste des 200 membres fondateurs est aujourd'hui close. Les membres du Comité font appel à l'activité et au zèle de tous leurs collègues, pour le recrutement des nouveaux membres. Prière d'adresser au plus tôt les adhésions à M. Doléris, 20, Boulevard de Courcelles.

(2) D'après la *Médecine Moderne*.

La France, dit-il, perd chaque année, par le fait de ces maladies, 240,000 personnes, à peu près le double de ce que lui a enlevé la guerre de 1870. Dans ce terrible contingent, la *tuberculose* figure pour 160,000 décès ; la *fièvre typhoïde* et les autres maladies contagieuses, telles que la *variole*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *coqueluche*, la *diphtérie* et la *fièvre puerpérale*, pour 64,000, sans parler des ravages que causent, à de longs intervalles, le choléra et la peste. Sur l'origine, la cause, le mode d'action de ces maladies, on ignorait tout il y a un demi-siècle. Grâce à de nombreux savants, on sait aujourd'hui que chacune de ces maladies est due à un germe, à un être animé qui peut être isolé et maîtrisé. Aussi la Science déclare-t-elle résolument qu'elles sont évitables.

La tâche des savants est de travailler à la découverte, mais, pour leurs recherches, il leur faut *beaucoup d'argent*. Pour l'acquisition de leurs instruments, l'achat et l'entretien des animaux qui servent à leurs expériences, l'Etat fournit déjà sa contribution. A la suite d'un vote de la Chambre, il a été alloué, sur les fonds du pari mutuel, destinés aux œuvres de bienfaisance, une somme de 125,000 francs qui a été répartie entre trente-trois laboratoires de Paris ou de province, par les soins d'une commission qui siège au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Liard, et se compose de MM. Liard, Bouchard, Brouardel, Lannelongue, professeurs à la Faculté de Médecine de Paris, membres de l'Institut ; Audiffred, député ; Arloing, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon ; de Nabias, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux. Le public ne peut rester étranger à une pareille œuvre. Une souscription est ouverte. M. Labeyrie, directeur du Crédit foncier, a bien voulu accepter les fonctions de trésorier. Elle a déjà produit, sans aucune publicité, 73,500 francs. Il faudrait recueillir une somme importante que la Commission du ministère de l'Instruction publique, présidée par M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, répartirait en dix années. Dans dix ans, l'utilité de ces recherches scientifiques, en vue de délivrer l'humanité de ces redoutables fléaux qui la déciment, sera si bien comprise que l'argent affluera de toutes parts, sans qu'on ait à solliciter des concours.

NÉCROLOGIE.

M. Terreil, chimiste.

Le chimiste Terreil qui vient de mourir, laisse la juste réputation d'un analyste habile. Il occupait au Muséum le modeste poste d'aide-naturaliste, et, en cette qualité il avait été le collaborateur du regretté Frémy dans la création et la direction du Laboratoire de chimie pratique du Muséum. On sait que ce Laboratoire a été le premier établissement français qui ait formé des chimistes industriels.

M. le Dr Louis Sénac (de Cours). — M. le Dr Mallet d'Olby (Puy-de-Dôme). — M. Hippolyte Lucas, le naturaliste bien connu, attaché pendant 62 ans au Muséum d'histoire naturelle, décédé à Genève à l'âge de 86 ans. — M. le Dr Charles-Henry Peltier, décédé à Montmorency (Seine-et-Oise le 11 juillet 1899), à l'âge de 49 ans ; les obsèques ont eu lieu à Paris le jeudi 13 courant, à midi, en l'Eglise Saint-Martin, sa paroisse (rue des Marais). — M. le Dr Sinati, professeur d'obstétrique, à Pise, (Italie). — Sir W. Flower, directeur de la section d'Histoire naturelle au « British Museum », membre correspondant de l'Institut. — Paul Moquery, étudiant à Dijon, décédé à l'âge de vingt-deux ans.

Nous apprenons la mort de Mme Berne, femme de notre collègue, M. le Dr Berne, décédée à l'âge de 40 ans, et de sa fillette âgée de cinq jours. Mme Berne avait épousé en premières noces M. Argand, qui fut directeur des Magasins de la Place Clichy. Les obsèques ont été célébrées à Saint-Louis d'Antin. — M. le Dr Desforges, qui s'est suicidé à Troyes était âgé de 40 ans ; il n'exerçait plus sa profession, par suite d'une maladie cérébrale.

LA MÉDECINE DANS LES ROMANS.

Le Mal Nécessaire ; par André Couvreur, roman.

L'auteur de la préface se défend d'avoir fait un roman à clef, d'avoir décalqué aucun personnage. Mais il reconnaît que, « si le caractère tracé dans ces pages n'existe pas, il peut exister. La puissance bienfaisante que la loi accorde à des savants d'élite pourrait, en d'autres mains, devenir un véritable danger, et il suffirait d'un cerveau déséquilibré pour rendre réel un cas, pour animer une invraisemblable histoire ». La question que l'auteur agite est celle du pouvoir sans contrôle dont notre société, en vue d'un grand bien, investit certains individus. Armand Caresco est un chirurgien jeune, intelligent, célèbre, sans le plus petit scrupule. Pour satisfaire ses passions, il a besoin d'argent, pour se procurer de l'argent, il opère, il opère à outrance, il opère toujours, et même lorsque l'opération est inutile, même lorsqu'elle est nuisible et à coup sûr mortelle. Et il commet ce double crime : il a abusé d'une jeune fille en état de catalepsie ; la malheureuse n'a souvenance de rien ; mais voici qu'elle va devenir mère, dans le temps même où on la fiance avec un jeune homme aimé. Et le chirurgien consulté, pronostique une tumeur, et il l'opère. Bordier, un honnête homme, l'aide de Caresco, a tout appris ; et l'intérêt du roman réside surtout dans les luttes qui se livrent dans son âme. Il provoque le maître en duel. Il est blessé grièvement, et c'est son adversaire qui le soigne et le guérit. (*Temps*).

« Dans un roman paru récemment, le *Mal nécessaire*, d'André Couvreur, dit la *Gazette des Hôpitaux*, la vie d'un chirurgien parisien se trouve décrite avec un luxe de détails techniques remarquablement exacts, sinon bienveillants. Il semble que l'esprit de l'ouvrage soit proche de celui des *Morticoles*, de L. Daudet. L'auteur, dans sa préface, dit que « certains esprits malins ne manqueront pas de chercher à mettre un nom sur la physionomie du héros du livre ». L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, après une courte enquête, nous apprend que le héros existe en effet et qu'il n'est autre que le docteur Doyen (de Reims). Il ne nous appartient pas de dire si le portrait est ressemblant. »

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — Sont autorisés les cours libres ci-dessous : MM. Fournel : *Gynécologie et chirurgie abdominale.* — Foveau de Courmelles : *Électrothérapie et radiographie. Des derniers progrès électriques ; de leurs applications dans le diagnostic et la thérapeutique.* — Lavaux : *Affections des voies urinaires.*

Concours du Clinicat des maladies mentales. — Sont nommés chef de clinique : 1° MM. Roques de Fursac ; — 2° Manheimer.

Thèses. — *Lundi 24* à 1 heure : Candidat, M. Chlemovitch ; présid., M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, examinat. : *Emphysème généralisé avec pneumothorax dans la tuberculose.* — Candidat, M. Joel ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, examinat. : *La peste.* — Candidat, M. Wateau ; présid. M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, examinat. : *Etude sur le foie des diabétiques.* — Candidat, M. Bellemanière ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, exam. : *Le sang dans le diabète sucré.* — Candidat, M. Fourre ; président M. Tillaux ; MM. Lannelongue, Humbert, Poirier, examinat. : *Les lymphangites gangreneuses du scrotum chez le nouveau-né.* — Candidat, M. Fostier ; président M. Tillaux ; MM. Lannelongue, Humbert, Poirier, examinat. : *Contribution à l'étude des bartholinites et en particulier de leur traitement.* — Candidat, M. de Arruda Sampaio ; président, M. Tillaux ; MM. Lannelongue, Humbert, Poirier, examinat. : *Le tétanos.* — Candidat, M. d'Ayrenx ; président, M. Lannelongue ; MM. Tillaux, Humbert, Poirier, examinat. : *Etude par le traitement du glaucome.*

Mardi 25 à 9 heures : Candidat, M. Pelas ; président, M. Tillaux ; MM. Le Dentu, Walther, Legueu, examinat. : *Le rôle de la chirurgie dans l'étiologie et le traitement de l'aliénation mentale.* — Candidat, M. Vouillac ; président, M. Tillaux ; MM. Le Dentu, Walther, Legueu, examinat. : *Etude sur la prothèse testiculaire.* — Candidat, Mme Waitz ; président, M. Tillaux ; MM. Le Dentu, Walther, Legueu, examinat. : *Emploi de la scarification linéaire dans les ulcérations du col utérin.* — Candidat, M. Chevrolle ; président, M. Le Dentu ; MM. Tillaux, Walther, Legueu, examinat. : *Sarcôme primitif de l'aine.* — Candidat, M. Merleau ; président, M. Fournier ; MM. Debove, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *Contribution à l'étude des affections osseuses dans l'hérédo-syphilis.* — Candidat, M. Carrier ; président, M. Debove ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *Contribution à l'étude des obsessions et impulsions à l'homicide et au suicide chez les dégénérés au point de vue médico-légal.* — Candidat, M. Raulin ; président, M. Debove ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *Etude anatomique psycho-physiologique et pathologique sur le rire.* — A 1 heure : Candidat, M. David ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *Mémoires sur la durée du travail dans l'avortement criminel par manœuvres directes.* — Candidat, M. Fauvelle ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *Les étudiants en médecine de Paris sous le grand roi. Essai sur leurs études, leur vie médicale et leur vie privée.* — Candidat, M. Lombard ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *Importance de la mise au repos de l'organe malade en thérapeutique.* — Candidat, M. Tissier ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *De l'influence de l'accouchement normal sur le développement des troubles cérébraux de l'enfant.* — Candidat, M. Rabot ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examin. ; *Des myoclonies épileptiques.* — Candidat, M. Chapelle ; président, M. Pouchet ; MM. Raymond, Achard, Desgrez, examinat. : *Etude sur le pouvoir réducteur de quelques sucres. Nouvelle méthode de dosage pondérable de ces composés.* — Candidat, M. Eveno ; président, M. Pouchet ; MM. Raymond, Achard, Desgrez, examinat. : *Contribution à l'étude de la nucléo-albuminurie.* — Candidat, M. Chevalier ; président, M. Pouchet ; MM. Raymond, Achard, Desgrez, examinat. : *Le cancer maladie parasitaire.* — Candidat, Mlle Lapidous ; président, M. Raymond ; MM. Pouchet, Achard, Desgrez, examinat. : *Contribution à l'étude de l'allochirie.*

Facultés de Médecine de France. — *Enseignement de la Médecine légale.* — Dans sa séance du 30 juin dernier, la Chambre des députés a adopté la résolution suivante : La Chambre invite M. le Ministre de l'Instruction publique à réorganiser l'enseignement pratique de la médecine légale dans les Facultés sur des bases plus larges que celles qui régissent actuellement cet enseignement. En conséquence, M. le Ministre de l'Instruction publique a invité les recteurs d'Université à saisir l'assemblée de la Faculté de Médecine de la question de savoir quelles modifications elle jugerait nécessaire d'apporter à l'organisation de l'enseignement de la médecine légale.

École de Pharmacie de Paris. — Est autorisé le cours libre de M. Coutant : *Législation de la pharmacie.*

Faculté des Sciences de Paris. — A la Faculté des Sciences, les cours libres suivants sont tolérés : MM. Guignard : *Chimie appliquée à la brasserie et à la distillerie*, Loisel : *Embryologie comparée de l'homme et des mammifères*, Martel : *Géographie souterraine (ou Spéléologie).*

Faculté de Médecine de Nancy. — *Donation Heydenreich.* — Le doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, aux clauses et conditions énoncées dans l'acte notarié du 2 mai 1899, la donation faite à ladite Faculté par Mme Marie-Thérèse-Augustine Parisot, veuve Édouard-Albert Heydenreich, d'un titre de 500 francs de rente 3 p. 0/0 sur l'Etat français, pour la fondation d'un prix annuel, sous le nom de prix Albert-Heydenreich-Victor-Parisot.

École de Médecine de Clermont. — M. Cavalié, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

École de Médecine de Tours. — M. Parisot, docteur en médecine, Chef des travaux physiologiques, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1899-1900, d'un cours d'histologie.

École de Médecine de Rouen. — Par arrêté ministériel, en date du 3 juillet 1899, un concours s'ouvrira, le 2 avril 1900, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de Médecine de Tours. — Par arrêté ministériel, en date du 5 juillet 1899, un concours s'ouvrira, le 8 janvier 1900, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours.

L'enseignement des maladies tropicales à Hambourg. — On sait que sur la demande du Pr Koch, il est question de créer en Allemagne un Institut pour le traitement des maladies tropicales. Berlin avait été primitivement choisi comme siège de cet Institut, dont la direction serait confiée au médecin principal Kohlotock. Après réflexion, dit la *Presse médicale*, on trouve préférable de placer cet établissement au point d'arrivée des navires provenant des colonies, c'est-à-dire à Hambourg.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Reconstruction.* — Le préfet de la Seine a présenté récemment au Conseil municipal de Paris le programme minimum des dépenses indispensables de premier établissement pour la *reconstruction de six de nos hôpitaux*. Deux projets ont été présentés par l'Administration, l'un comportant une dépense de 73.142.000 francs, l'autre une dépense de 58.159.000 francs. On compte que la vente des terrains où sont édifiés les hôpitaux dont la suppression est proposée : la *Charité, Beaujon, Laënnec*, l'*Annexe de l'Hôtel-Dieu, Andral* et la *Maison maternelle de Santé*, produirait une somme de 32.004.526 francs. M. André Lefèvre invite à ce propos le Comité à trancher un certain nombre de points, afin de permettre à l'Administration de présenter à la rentrée le devis de l'opération. « J'admets le projet administratif, a-t-il dit, moins la dépense, que je considère comme trop élevée. D'autre part, je propose de comprendre dans l'opération la désaffectation et la reconstruction de quelques hôpitaux pour lesquels l'Administration demande 2.200.000 fr. pour réparations, et qui ne sont plus utilisables. L'opération serait gagée sur la vente des terrains. Je propose, en outre, de construire dans la périphérie, entre Saint-Ouen et Aubervilliers, et aux environs de Neuilly et de Montrouge, trois hôpitaux. La Pitié serait reconstruite sur place. »

Évaluant à huit mille francs environ le prix du lit, y compris les frais généraux, M. André Lefèvre demande au Comité d'inviter l'Administration : 1° A s'enquérir du prix des terrains ; 2° A étudier les devis de construction : de la Pitié, d'un hôpital de clinique ; d'Aubervilliers, de Cochin. Il a proposé un emprunt de 65.830.374 fr. au lieu de 72.142.000 proposés par l'Administration, y compris une somme de 4.838.103 fr. nécessaire à l'achèvement des hôpitaux d'enfants en cours de construction et la liquidation du compte de l'Hôtel-Dieu. M. John Labusquière a fait à son tour, diverses critiques : il est imprudent, à son avis, de construire des hôpitaux nouveaux en escomptant la revente des terrains des hôpitaux désaffectés à 32 millions. Enfin, il est indispensable de savoir quels sont les types d'hôpitaux à créer. Avant de voter le principe, on doit réclamer à l'Administration des devis exacts et étudier les moyens financiers.

Hospice de la Salpêtrière. — On a construit pour M. Segond un pavillon de chirurgie, aux frais de M. Osiris, avec une contribution de la Ville pour les travaux d'aménagement intérieur.

Assistance instantanée. — *Le transport des malades et blessés de la garde républicaine.* — La préfecture de police, de concert avec l'état-major de la garde républicaine, étudie en ce moment une nouvelle organisation du transport des malades ou blessés de la garde de Paris. Jusqu'à présent, ce transport est effectué par une voiture d'ambulance, mais malheureusement dans des conditions assez défectueuses, surtout au point de vue de la rapidité. Il y a lieu, en outre, de remarquer que non seulement les gardes municipaux, mais aussi les femmes et les enfants ont droit aux soins médicaux donnés à la caserne ou à domicile par les médecins militaires, qui doivent assurer le service médical pour une population de plus de trois mille personnes. On a songé à utiliser, pour le transport des malades ou blessés, le service des ambulances urbaines, dont une voiture serait remisée à la caserne des Célestins, à la disposition complète de la garde républicaine qui fournirait les chevaux d'attelage et le conducteur. Les médecins de garde qui journellement sont mandés aux quatre coins de Paris et doivent s'y rendre soit à pied, soit en omnibus, pourraient prendre place dans la voiture d'ambulance, ainsi que cela se pratique dans les hôpitaux. Cette organisation nouvelle aurait l'avantage de coûter fort peu et de permettre aux médecins d'assurer le service médical dans de meilleures conditions ; aussi est-il à souhaiter de voir une entente s'établir à ce sujet entre la Préfecture de police et l'autorité militaire.

Hôpital de Challans (Vendée). — Dans sa dernière réunion, la commission de l'hôpital de Challans (Vendée) a accepté le legs fait à cet établissement de bienfaisance par M. Sanpoil, propriétaire à Bois-de-Cené.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès international de Médecine professionnelle de 1900. — M. le Dr Lereboullet, président de la Commission d'organisation du Congrès de Médecine professionnelle, d'accord avec MM. Gross, de Nancy et Lande, de Bordeaux, nous informe que M. le Pr Gross devient président de la 4e section du Congrès, M. Lande restant rapporteur de la même section.

Académie de Médecine de Paris. — MM. les Drs R. et A. de Schweinitz, le premier, directeur du Laboratoire de chimie biologique au Ministère de l'Agriculture américain, et doyen de la Faculté de Médecine de l'Université colombienne de Washington, le second, professeur d'oculistique au *Jefferson medical College de Philadelphie*, assistaient à l'une des dernières séances de l'Académie. — L'Académie a reçu et accepte le don qui lui a été fait, par Mme Quinquaud, du buste en marbre blanc de son mari, ancien agrégé de la Faculté de Médecine de Paris et ancien membre de cette assemblée. — Elle accepte également le dépôt qui lui a été fait par M. le Dr Vidal, d'Hyères, un de ses correspondants, d'un pli cacheté renfermant, dit la souscription des *considérations sur la grippe et l'influenza*.

Congrès international des Sciences Médicales. — Le *Figaro* annonce que pour le treizième Congrès international de Médecine, M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a fait installer un bureau spécial, à l'École pratique de Médecine, pour les inscriptions et tous les renseignements qui concernent ce Congrès. Ce bureau est ouvert tous les jeudis et samedis après-midi. Rappelons que l'*Agence de la Presse Scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, fournit les mêmes renseignements et qu'elle est ouverte *tous les jours de 9 h. à 7 h. du soir.*

Syndicats Médicaux et Sociétés de Secours mutuels. — Le *Journal officiel* a publié un règlement d'administration publique pour l'élection d'un représentant des

syndicats médicaux au Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels. Les collèges électoraux ont été convoqués par arrêté ministériel pour les dimanches 2, 9 et 16 juillet, à l'effet d'élire les représentants au Conseil supérieur de la mutualité des Sociétés de Secours Mutuels et des Syndicats médicaux ; ils se réuniront à 9 heures du matin, à 4 heures du soir dans leurs salles de scrutin respectives.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — Le médecin principal de première classe CLAUDOT, directeur du Service de Santé du 14e corps d'armée et du gouvernement militaire de Lyon, est promu au grade de médecin-inspecteur. — Est nommé au grade de médecin principal de 1re classe : M. HOCQUARD, médecin principal de 2e classe, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Arras, désigné pour les salles militaires de l'hospice mixte de Besançon. — Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-majors de 1re classe : TRIFAUD, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tarbes, maintenu provisoirement à son poste actuel. FÉVRIER, à l'hôpital militaire de Nancy, maintenu provisoirement à son poste actuel. — M. MERCIER, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Versailles, détaché comme médecin-chef à l'hôpital thermal de Bourbon-l'Archambault, est désigné pour l'hôpital militaire de Marseille. — Pharmaciens : M. GARNIER, pharmacien-major à Nantes, est nommé à l'hôpital de Vincennes ; M. MANGET, pharmacien-major à Toul, est nommé à la pharmacie régionale du 11e corps, à Nantes.

RÉSERVE. — *Nomination au grade de médecin principal de 1re classe :* M. MORISSON, méd. princip. de 1re cl. de l'armée active, retr.

Service de Santé de la Marine. — M. le Dr ROPERT (A.-M.-R,), médecin de première classe, est promu au grade de médecin principal.

Réserve. — M. le Dr LE TEXIER, médecin principal de la Marine en retraite, est nommé au grade de médecin principal dans la réserve.

M. le Dr BRIEND (L. F.), médecin de première classe, embarqué sur le *Sfax*, est désigné pour embarquer sur le *Suchet*. M. le Dr PLAGNEUX, médecin de première classe, est designé pour remplacer M. le Dr FOURTOUL au 1er tirailleurs tonkinois.

Service de Santé des Colonies. — Parmi les décorations du 14 juillet, pour le Ministère des Colonies, citons dans la Légion d'honneur, au titre militaire : *Officier* : M. CHÉDEN, médecin en chef des Colonies. — *Chevaliers* : MM. SIMON et SALBERT, médecins principaux des Colonies ; RIMBERT et MACLAUD, médecins de première classe des Colonies. — Au titre civil de *Commandeur* : M. le Dr BALLAY, Gouverneur de la Guinée française. — *Chevalier* : Mme Chantelu, supérieure principale des sœurs de la Congrégation de Saint-Paul-de-Chartres, à la Martinique.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 27e semaine, 796 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (857) et surtout à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (896). La fièvre typhoïde a causé 10 décès, au lieu de 11 la semaine précédente ; la rougeole, 19 ; la scarlatine, 4 ; la coqueluche, 2 ; la diphtérie, 9. Tous ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il y a eu un décès par variole. La diarrhée infantile a causé 54 décès de 0 à 1 an, au lieu de 43 pendant la semaine précédente et 33 pendant la semaine antérieure. Nous entrons, en effet, dans la période où cette maladie, sous l'influence des chaleurs, augmente généralement de fréquence. On ne saurait trop recommander aux familles de veiller plus soigneusement que jamais à la fraîcheur du lait servi aux jeunes enfants et à la méticuleuse propreté des vases dans lesquels ce lait leur est présenté. Deux décès ont encore été attribués à la grippe. Il y a eu 14 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 493 mariages. On a enregistré la naissance de 1,109 enfants vivants (572 garçons et 534 filles), dont 784 légitimes et 322 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

Les Ambulances à la revue du 14 juillet. — Pour la revue du 14 juillet 1899, trois ambulances militaires avaient été établies : 1° A l'extrémité nord du bois qui se trouve dans l'intérieur du terrain près de la route de Neuilly à Sèvres ; 2° à l'extrémité nord des tribunes côté des tribunes ; 3° près du bois situé au nord de l'étang de Boulogne. Inutile d'ajouter que tout cela était organisé suivant les antiques formules ! Nous avons vu, le jour du Grand Prix (juin 1899), une ambulance *organisée* dans une voiture *sale* et *dégoutante*, qui avait dû servir la veille à transporter de la boucherie. Il y avait de la boue partout. Elle était près du Moulin.

La Désinfection à Paris. — M. Landrin s'est récemment occupé au Conseil municipal de Paris, de l'extension du service de la désinfection, et des modifications à apporter de la part contributive des particuliers. En vue de faire face aux demandes de désinfection à domicile, un crédit de 89.840 francs est ouvert pour l'augmentation du personnel. Il y aura vingt-cinq nouveaux désinfecteurs et hommes de peine. Quant au tarif, il sera gratuit pour un loyer inférieur à 400 francs et ira de 5 à 300 francs pour les loyers de 500 à 20.000 francs et au-dessus.

L'Hygiène et l'affaire Dreyfus. — Le général Lucas a visité la manutention de Rennes pour se rendre compte des mesures à prendre au cas où le Conseil de guerre y tiendrait ses audiences. Deux médecins-majors, qui accompagnaient le général, lui ont donné les renseignements nécessaires sur les conditions d'hygiène où se trouve la salle réservée au Conseil.

La Convention de Genève à la Conférence de la Haye. — Au cours des réunions de la deuxième commission (règlements de guerre), M. Beldiman (Roumanie) a exprimé le vœu, adopté par la commission, de voir le Conseil fédéral suisse prendre l'initiative de la revision de la Convention de Genève.

La Lèpre en Roumanie. — D'après les statistiques récemment publiées, la lèpre prend en Roumanie des proportions inquiétantes. Environ 164 cas ont été traités dans les divers hôpitaux et un grand nombre de ceux qui se sont produits parmi les paysans n'ont certainement pas été enregistrés. Le gouvernement vient de décider la fondation d'une *léproserie* à Dobrugea, dans l'ancien monastère d'Amota.

Accident causé par la foudre. — A Bayonne, à sept heures vingt, un de ces soirs, alors qu'une foule de plus de 200 personnes regardait l'arrivée d'un croiseur-torpilleur, entrant dans le port, la foudre est tombée sur un arbre en face du bâtiment et à moins de vingt mètres. Le moment de stupeur passé, on aperçut une jeune fille tombée à terre et, près d'elle, dans une voiture d'enfant, un garçonnet de huit ans, infirme, et que la jeune fille ramenait d'un pensionnat à la maison. *Tous deux* étaient *foudroyés*. Les soins les plus énergiques, prodigués par trois ou quatre docteurs, dont le médecin du bord, témoins de l'accident, ne purent les rappeler à la vie.

Exercice illégal de la médecine. — A la correctionnelle, d'après le *Figaro : Le président :* Vous êtes accusé d'exercice illégal de la médecine.

Le prévenu, avec ironie : Je ne me donnais pas comme médecin ; et la preuve, c'est qu'on m'appelait guérisseur...

Les balles explosibles. — Le gouvernement anglais publie un rapport sur les effets comparés de la balle du Lee-Metford et de la balle Dum-dum. La balle Lee-Metford, semble dire le rapport, est vraiment inoffensive. La balle du Martini-Henry est un peu meilleure. Seule, la balle Dum-dum tue bien et tue vite. Toutefois, elle ne mutile point, sauf dans le cas où elle atteint un os dur. Alors la blessure est horrible. Les inconvénients de la balle façon Dum-dum fabriquée en Angleterre pour l'armée anglaise, ont été récemment constatés une fois de plus au concours national de tir à Bisley.

L'alcoolisme en Bretagne. — Quoique apathique, la population bretonne est saturée d'une quantité d'alcool suffisante pour jeter tout autre peuple dans les accès du délirium tremens. La consommation de l'alcool dans la circonscription fiscale de Brest représente 19,700 hectolitres d'alcool pour 246,745 habitants ; Cette quantité d'alcool est triplée d'eau pour être vendue sous les étiquettes de rhum, de tafia, d'eau-de-vie. Mais, comme sous cette forme, le breuvage paraîtrait un peu faible, on le corse avec du poivre, et pour quatre sous le Breton obtient un verre d'eau-de-vie irritant de la valeur d'un bock. On compte dans la région de Brest 1 cabaret pour 70 habitants, c'est relativement peu à côté de la proportion fixée pour le Nord de la France, qui est de 1 par 36. Si Brest n'est pas la ville la plus alcoolique de notre pays, elle est celle où l'alcool commet là plus de ravages, car le Breton boit sans manger; il arrive à ne presque plus se nourrir, tandis que les Normands et les gens du Nord, grands buveurs aussi, n'oublient jamais de manger. A cause de l'insuffisance de la nutrition, la race bretonne, grande productrice d'hommes avec l'Auvergne, décroît rapidement en qualité, et, à Brest, le nombre des jeunes gens réformés par les Conseils de révision a doublé en trois ans; le nombre des hypnotisables atteint la proportion de 8 sur 10. Cet alcoolisme ne flambe pas en colères acharnées ; il s'assoupit dans la résignation d'un rêve perpétuel, un rêve lointain du passé, car le présent ne préoccupe pas le Breton et l'avenir lui semble inutile. A terre, bercé par la griserie de l'alcool, il poursuit, comme le matelot à son bord, un songe où il revoit la couleur crue de ses *Pardons*, les cornettes blanches des fiancées et le charme sentimental de son clocher (*Temps*).

La Peste en Egypte. — On a constaté quatre nouveaux cas de peste. Il y a eu deux morts hors des hôpitaux. Une échauffourée s'est produite. Un médecin et un agent du service sanitaire ont été maltraités. La populace est mécontente des mesures sanitaires. Les cas de peste sont répartis ainsi, total : 72, morts 9, guéris, 8.

La Médecine et les Voyages. — *L'Hygiène des Chemins de fer, la Propreté des wagons et la Santé des Voyageurs.* — Il n'est pas, en hygiène publique, de question plus importante en elle-même et en son opportunité courante, par ces temps de voyages sans trêve et à toute vapeur, que celle de *l'Hygiène des Chemins de fer.* Rappelons seulement que nous nous en sommes occupé à diverses reprises (1) avec un soin jaloux.

Or, il est permis d'affirmer, sans détour et sans contestation possible, qu'il n'y en a pas de plus négligée, de plus délaissée en pratique, le souci industriel du trafic, tant des marchandises que des voyageurs à peu près confondus dans la même considération, constituant la préoccupation dominante, presque exclusive des Compagnies. Le Gouvernement, par l'organe de son Département ministériel compétent, Ministère des Travaux publics, justement ému de cette négligence, à la suite de plaintes nombreuses lui signalant l'état de malpropreté des voitures, en général, et plus particulièrement de celles des trains de banlieue, a invité les Compagnies de Chemins de fer à prendre les mesures nécessaires pour parer aux dangers que peuvent faire courir à la santé publique les poussières des crachats desséchés dans les voitures, aussi bien que dans les salles d'attente.

Déjà, le *Comité d'Hygiène et de Salubrité* du département de la Seine avait émis son avis motivé, à la suite duquel l'attention des *Compagnies* avait été appelée sur l'opportunité qu'il y aurait: 1° A laver chaque jour les planchers des voitures et salles d'attente avec une eau additionnée d'un produit antiseptique. 2° A afficher dans les voitures et les salles d'attente un avis au public interdisant de cracher sur le parquet.

Les Compagnies déclarèrent en réponse, qu'elles faisaient procéder avec grand soin au lavage des voitures, mais que le lavage des compartiments avec des *produits antiseptiques* serait par trop onéreux. Elles se contentèrent de faire placarder dans les gares d'une certaine importance l'avis interdisant aux voyageurs de cracher sur les parquets des voitures et des salles d'attente. Faisons remarquer, en passant, sauf à y revenir plus amplement, que l'objection relative à l'emploi onéreux des produits antiseptiques n'a pas de raison d'être en présence de la possibilité actuelle de

(1) Baudouin. — *L'Hygiène des Chemins de Fer. — Progrès Médical, passim.* — Voir aussi : *Ouest artistique et littéraire* (1892, p. 63 et 93.)

recourir à des substances nécessitant de très faibles dépenses, soit par leur valeur propre (sulfate de cuivre), soit par la dose minime exigible (sublimé).

Quoi qu'il en soit, le Ministre des Travaux publics, ayant jugé ces déclarations et les mesures prises comme insuffisantes, objecta que, si le lavage recommandé par le Conseil d'Hygiène devait entraîner, avec les substances antiseptiques, des dépenses considérables, il était permis d'espérer que d'autres procédés de désinfection moins onéreux et aussi efficaces pourraient être découverts, et il invitait en conséquence les Compagnies à rechercher les procédés pratiques d'une désinfection économique. En même temps, il leur prescrivait de donner le plus de publicité possible à l'avis interdisant de cracher sur les tapis des voitures ou sur les parquets des locaux accessibles au public. Les Compagnies récalcitrantes (c'est leur moindre défaut) s'étant bornées à accuser réception de la notification de ces instructions, le Ministre des Travaux publics vient de les leur notifier à nouveau dans une circulaire dont voici le texte :

« Par suite d'un balayage et d'un lavage insuffisants, par suite de l'absence de toute désinfection, les crachats de chaque jour viennent s'ajouter aux souillures déjà desséchées qui remplissent les encoignures des compartiments et les interstices des planchers, constituant ainsi de véritables foyers de propagation de la plupart des maladies infectieuses et contagieuses. Il importe de remédier à un semblable état de choses. Je vous prie, en conséquence, de me faire connaître d'urgence les résultats des recherches que vous avez dû entreprendre en vue de la découverte des procédés pratiques de désinfection des voitures et salles d'attente, et de veiller plus rigoureusement à l'exécution de l'engagement que vous avez pris de tenir les voitures en parfait état de propreté. Si le court stationnement des trains de banlieue aux points terminus ne permet, entre deux parcours, qu'un balayage hâtif des voitures entrant dans la composition de ces trains, il convient d'examiner l'opportunité d'organiser des équipes de nuit qui seraient chargées de les nettoyer à fond lorsqu'elles sont remisées. Enfin, et comme complément à ces prescriptions, il me paraît indispensable de donner plus de publicité à la recommandation du Comité d'Hygiène de ne pas cracher sur les parquets et, à cet effet, de placarder dans *toutes* les gares et *dans toutes les voitures* l'avis au public, actuellement affiché seulement dans les gares d'une certaine importance. L'affichage d'un avis de ce genre dans les omnibus et tramways paraît avoir donné d'excellents résultats, et on ne saurait prétendre qu'il n'en sera pas de même en ce qui concerne les voitures de chemins de fer. Dans tous les cas, les voyageurs gênés par des voisins ayant l'habitude d'expectorer sur le plancher, pourraient rappeler plus facilement ceux-ci à l'observation d'une recommandation faite dans l'interêt de tous. Aussi, j'insiste pour sa réalisation dans le plus bref délai. »

Que s'est-il passé depuis cette notification ministérielle explicite ? Les Compagnies ont-elles, enfin, cessé de faire la sourde oreille, et se sont-elles mises en devoir de prendre sérieusement les mesures recommandées et prescrites ? C'est ce dont nous nous proposons de nous assurer de notre mieux, estimant que ceux-là ont surtout le devoir de veiller à l'observance des principes tutélaires de la santé publique, et à leur stricte application, qui en apprécient le mieux, et en toute compétence, la vraie valeur et l'urgente nécessité. Aux médecins et à la Presse médicale appartiennent essentiellement ce devoir et cette mission, auxquels ils se promettent désormais de ne point faillir. Espérons que chacun interviendra de son côté pour qu'on obtienne enfin une juste satisfaction.

DIVERS.

Noms de Médecins donnés à des rues de Paris. — Sur le rapport présenté par M. Fourest, le Conseil municipal de Paris a fixé ainsi qu'il suit les dénominations de certaines voies nouvelles dans Paris :

13e arrondissement. — Rue Michel-Peter ; 14e arrondissement. — Rue Focillon ; 15e arrondissement. — Rue Jules-Dupré, rue Brown-Séquard.

En outre, le rapporteur a fait modifier comme suit certaines dénominations des voies ci-dessous désignées : 10e arrondissement. — Section de la rue de Loos donnant sur le boulevard de la Villette : rue Henri-Feulard ; 13e arrondissement. — Rue de Gentilly : rue Abel-Hovelacque ;

Comment on reconnaît un médecin à son style. — La phrase ci-dessous est du célèbre journaliste, J. Cornély. « Je suis humilié dans mon instinct de solidarité biologique de penser qu'ils sont comme moi des vertébrés, bimanes, bipèdes, de l'ordre des primates et de la classe des mammifères. Linné aurait dû leur réserver un tiroir entre la vipère et la hyène. » Personne ne s'étonnera, après l'avoir lue, d'apprendre que J. Cornély est un ancien étudiant en médecine.

Un cas de longévité. — Le 27 pluviôse an V (15 février 1797), se mariaient à Sainte-Christine, Veillet, Jacques, et Moindren, Catherine, de Cellettes. De cette union naquirent trois enfants, trois garçons : Louis, né le 8 frimaire an VI (28 novembre 1797) ; Jacques, né le 19 brumaire an X (10 novembre 1801), et Jean, né le 27 novembre 1806. Le dernier de ces enfants, Veillet, Jean, vient de mourir, le 18 juin courant, dans sa 93e année. L'aîné, Veillet, Louis, est mort le 14 novembre 1875, à 78 ans ; le cadet, Veillet, Jacques, est mort le 19 juin 1894, à 93 ans. A eux trois, ils ont vécu le chiffre respectable de 264 ans, ce qui fait une moyenne de 88 ans. L'aîné, Veillet, Louis, a été conseiller municipal de sa commune du 30 juillet 1848 au 15 juillet 1855 ; le cadet, Veillet, Jacques, a été conseiller municipal de sa commune du 20 avril 1835 au 8 juin 1840, et du 15 juillet 1855 au 14 août 1870. Ces deux derniers étaient les aïeuls de M. A. Veillet, instituteur public de l'école mixte de la section d'Aziré de Benet.

Médecins et Sociétés de Secours Mutuels. — Les élections pour la nomination au Conseil supérieur de la mutualité des représentants des Sociétés de secours mutuels approuvées ont eu lieu, le 2 juillet 1899, dans les départements comprenant les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e collèges. La commission de recensement des votes instituée au ministère de l'Intérieur par arrêté du 8 juillet 1899, s'est réunie le 12 juillet et a proclamé parmi les résultats, le suivant : 10e collège (Charente, Charente-Inférieure, Bordeaux, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées) : Le Dr Gyoux, élu.

Médecins candidats sénateurs. — A l'élection sénatoriale du Rhône, sur 749 inscrits et 741 votants, M. Million, député républicain, a été élu par 401 voix, tandis que M. le Dr Cazeneuve (de Lyon), radical, n'a eu que 331 voix.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons les mariages de M. Auguste-Charles-Emile Marie, docteur en

médecine, et Mlle Blanche-Marie Monod. — M. le Dr Allyre-Julien Chassevant, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et Mlle Julie-Louise Leroy.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la *Légion d'honneur*: *Commandeur*, M. le Dr Driout (médecin inspecteur de l'armée).

Officiers, MM. les Drs Bayard, Charbonnier, E. Delorme, Geschwind, Grandgury, Jeanmaire (A.-G.), M. Perrin, Pierrot (médecins de l'armée active) ; Biébuych (médecin de l'armée territoriale).

Chevaliers, MM. les Drs Amat, Atgier, J.-B. Baur, Berthier, Ch. Brousse, Dufaud (P.-A). Dupuy, Fix, (L.-A.) Godin, Guégan, Guillemot, Labit, Lacronique, Legagneur, G.-A.-H. Lemoine, L.-F. Lemoine, G.-A. Mandoul, Monnot, Th.-E. Nicolas, P.-C. Petit, de Poul de Lacoste, Spite, Vaugy, Vilmain (médecins de l'armée active) ; Salès, de Valicourt (médecins de l'armée territoriale) ; Brenet (de Saint-Martin-en-Bresse). — M. le Dr Sauvineu (Arthur-Simon-Charles), médecin-oculiste des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux, chef des travaux ophtalmologiques à la Faculté de Médecine (cliniques de Saint-Anne et de la Salpétrière) 11 années de pratique médicale; titres exceptionnels), auteur d'ouvrages appréciés sur l'ophtalmologie, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, par l'intermédiaire de la grande chancellerie. Toutes nos félicitations à notre très jeune confrère.

Le *Journal officiel* a publié les promotions et nominations d'officiers de l'Instruction publique et d'officiers d'Académie Nous relevons les noms suivants : *Officiers de l'Instruction publique*, MM. Bergeron, directeur adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris ; Fernbach, préparateur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris ; Matruchot, maître de conférences à la Faculté des Sciences ; Ogier, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris ; Prenant, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Sandoz; préparateur à la Faculté de Paris ; de Tannemberg, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux ; Tapie, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse ; Varet, préparateur à la Faculté des Sciences de Paris ; Vessiot, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon ; M. le Dr Darier répétiteur à l'École des Hautes Etudes. — *Officiers d'Académie* ; — MM. Fouriaux, chef de clinique à l'Ecole de Médecine de Clermont ; Gilbert, chef du laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris ; Molliard, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris ; Porte, professeur à la Faculté de Médecine de Grenoble ; Dr Crochet, médecin au Collège Sainte-Barbe ; le Dr Jarjavay, chirurgien du Collège Rollin. — Par décret du 3 juin 1899, M. de Grissac, docteur en médecine à Argenteuil, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Des médailles de vermeil ont été décernées à M. de Cool, médecin de colonisation à El-Madher : épidémie de typhus à Ain-El-Ksar, en 1898 ; à Mme Béjuis, en religion sœur Esther, Supérieure des religieuses de l'hôpital civil d'Oran : a constamment fait preuve de dévouement au cours des maladies épidémiques qui se sont produites dans cet établissement depuis quarante et un ans. Une médaille de bronze a été décernée à M. le Dr Pélissier, qui a fait preuve de zèle et de dévouement à l'occasion d'une épidémie d'entérite infectieuse qui a sévi en 1898, à l'asile d'aliénés de Sainte-Catherine, auquel il était alors attaché en qualité d'interne.

La loi sur la Pharmacie. — M. Astier pharmacien, député de l'Ardèche, a déposé recemment un projet de loi sur l'exercice de la pharmacie.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Legs Humbert.* — Le directeur du Muséum d'histoire naturelle est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, le legs de 50.000 francs fait à son profit par M. Alfred Humbert aux termes de ses testaments olographes des 24 et 26 août 1896.

Les Médecins dans le monde. — Réunion à Ville-d'Avray, chez M. et Mme Charles Faure-Biguet, dans leur villa des Roses. Parmi les invités : Dr et Mme Damain, Dr et Mme Mirospolski. — A Saint-Jacques-du-Haut-Pas a été célébré récemment le mariage de M. André Desprès, ingénieur civil des mines, fils du regretté Dr Armand Desprès, ancien conseiller municipal et député du sixième arrondissement, avec Mlle Marie Piette.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Menière (P.), est rendu à Bouchemaine. — M. le Dr Weiss (Georges) est rendu à Saint-Quay-Portrieux.

Accouchement quintuple. — Un fait extrêmement rare paraît s'être produit il y a quelques semaines à Mayfield, dans l'Etat du Kentucky. Cinq enfants du sexe masculin sont nés vivants. Ils pesaient, au moment de leur naissance, entre quatre et cinq livres. Malgré leur apparence robuste et leur bonne complexion, ils sont morts, à deux jours d'intervalle, au bout d'un mois. M. le Dr Bennheim (de Philadelphie), qui avait procédé à l'accouchement, en a fait l'objet d'une récente communication. Il a déclaré que ce cas était le plus extraordinaire qui soit parvenu à sa connaissance et dont il ait pu contrôler l'exactitude. Suivant lui, les grossesses gémellaires ne se produisent qu'une fois sur 89 naissances; les grossesses triples, une fois sur 7,910 naissances, et les grossesses quadruples, une fois sur 371,126. Un lecteur nous signale un cas de fécondité aussi curieux. Dans le courant de juin 1888, une fille-mère habitant la commune de Saint-Germain-de-Vareville (Manche) accoucha de cinq enfants qui vécurent quelques jours. Mais ce qui ajoute à la singularité du fait, c'est que cet accouchement était le quatrième de la fille-mère : cela portait à *onze* le nombre des enfants qu'elle avait eus en quatre fois : *un*, la première fois, qui seul était vivant ; *deux*, la deuxième fois, *trois*, la troisième fois et *cinq*, la quatrième.

Journaux. — Nous recommandons vivement à nos lecteurs l'excellent journal, *l'Hygiène Usuelle*, organe médical de la Famille, rédigé par nos meilleurs écrivains spéciaux, sous la direction du Dr Monin. Ils recevront gracieusement un numéro spécimen, en s'adressant à l'administrateur de *l'Hygiène Usuelle*, 62, rue Tiquetonne, Paris. *Abonnement d'un an :* 6 fr.

La Médecine et la grande Presse. — Le *Figaro*, dans ses avis divers, dit : « M. Georges Cristesco, né à Bucharest, vient de passer son examen devant la Faculté de Droit, à l'unanimité de *blanches* et la mention *éloges*. » Quand en verrons-nous autant pour les examens de médecine ? Il nous semble que ça ne saurait tarder.

Une centenaire. — On écrit d'Ajaccio que ces jours derniers est morte, à Sampolo, la nommée Catherine Casanova, doyenne des femmes corses. Elle était née en 1787, sous

le règne de Louis XVI et était, par suite, âgée de cent douze ans. Jusqu'à son dernier moment, elle a conservé sa complète lucidité d'esprit et a été exempte de toute infirmité. Cette femme, plus que séculaire, a, jusqu'à l'année dernière, ramassé elle-même son bois dans la forêt.

Les Femmes du monde à St-Lazare. — *Détails médicaux.* — Mme Bianchini emporte de sa captivité un charmant souvenir. C'est une photographie faite par un interne du service de St-Lazare où elle était. Elle est représentée à l'infirmerie dans le costume pittoresque des détenues : petit bonnet blanc, jupe et corsage de grosse toile bleue, et long fichu rayé sur les épaules. Elle exerçait, d'ailleurs, à Saint-Lazare, la charge de femme de service auprès de notre excellent ami, M. le Dr Le Blond. En cette qualité, Mme Bianchini avait la garde des médicaments et des poisons !... Mais, à ce moment, la prisonnière ne songeait pas au suicide ! D'après le *Figaro*, parmi les notabilités parisiennes qui ont demandé sa grâce, se trouvent MM. les Drs Gilles de la Tourette, Charcot, etc.

Accident arrivé à un médecin. — Une rencontre entre un de nos confrères de la Presse départementale et un conseiller général de la Charente a eu pour résultat inattendu la blessure de l'un des témoins. Le fait est d'autant plus curieux que le combat avait lieu à l'épée. Sur une attaque un peu vive du journaliste, le conseiller général fit un bond de côté et, ripostant un peu à l'aveuglette, atteignit profondément à la cuisse droite un des témoins, médecin aide-major dans un régiment en garnison dans la ville.

Les Médecins conférenciers. — *L'Union des femmes de France* a récemment donné une matinée pour la fondation du groupe du quatorzième arrondissement. M. le Dr Léon Petit, secrétaire de l'« Œuvre des Enfants tuberculeux », a fait une conférence.

Les troubles universitaires en Autriche-Hongrie. — L'association des étudiants allemands de Leipzig vient de décider un exode en masse à l'Université de Prague qui, depuis vingt-cinq ans, est divisée en deux Universités, allemande et tchèque, afin d'apporter à l'Université allemande débordée par la tchèque, un regain de vitalité.

Un Institut de Biologie américain. — Un savant américain vient d'adresser à un capitaliste américain une requête qui ne pouvait être formulée qu'en Amérique ! Il demande 50 millions de dollars, pour créer un Institut destiné à rechercher et à combattre tous les infiniment petits dont l'organisme humain peut devenir la victime. Ce physiologiste croit qu'il n'est pas de maladie dont on ne réussirait à s'exempter, en soignant le microbe ; que l'homme est fait pour vivre très longtemps, sinon même pour ne pas mourir, et il convie un de ses richissimes compatriotes à lui fournir les moyens d'éterniser ainsi notre vieillesse. Ses vœux seront certainement exaucés, car les Rockefelter abondent là-bas !

Une sage-femme enlevée par des brigands en Turquie. — Il y a quatre ans, Mme Branzeau, notre compatriote, sage-femme du Palais impérial et directrice des bains de Yalova, fut enlevée en Turquie par des brigands, et restituée également par les brigands, après versement de la forte somme. Les Turcs ont payé les menus frais d'enlèvement.

LES LIVRES NOUVEAUX.

La lutte contre la tuberculose ; par G.-H. Niewenglowski. — Volume in-18, broché, avec figures. — Société d'Éditions scientifiques, Paris, 1899.

De toutes les maladies contagieuses, la tuberculose est certainement celle qui fait le plus de ravages. Et cependant, c'est une maladie évitable et curable. Dans la petite brochure qu'il vient de publier, M. G.-H. Niewenglowski s'est proposé d'apprendre au public ce qu'est la tuberculose, comment on peut l'éviter et ce qu'il faut faire pour en guérir. L'auteur y a pleinement réussi et cet ouvrage écrit avec la précision et la clarté habituelles de ce vulgarisateur, sera lu avec profit par tous ceux qui ont souci de leur santé.

La Psychologie naturelle ; par le Dr Nicati (W). — Paris, 1899, Schleicher, éditeur, in-8°, 423 pages.

Le Dr Nicati, tentant de sortir de la psychologie philosophique, étudie le substratum matériel, le substratum des opérations intellectuelles quelles qu'elles soient. La psychologie naturelle est, selon sa définition, la science naturelle ou physique de la pensée. La psychologie naturelle s'attaque à l'intimité même du sujet pour en pénétrer l'essence et le jeu. La psychologie devient ainsi tributaire de la totalité des sciences physiques. Son ouvrage, qui n'est que le premier chapitre d'une psychologie plus vaste, la psychologie générale, et avant elle, la psychologie sociale, se compose de 2 livres ; la psychologie sensorielle, puis la psychologie individuelle.

Aide-Mémoire de Dermatologie et de Syphiligraphie, par Paul Lefert. — J.-B. Baillière et fils, Paris. 1 vol. in-16 de 288 pages, cartonné toile en 2 couleurs.

L'*Aide-Mémoire de Dermatologie* de P. Lefert s'adresse aux étudiants comme aux praticiens. La dermatologie, plus qu'aucune autre branche de la pathologie interne, à cause de la difficulté des descriptions, s'oublie facilement. L'étudiant y trouvera rapidement l'histoire instructive des malades que les Maîtres lui auront montrés, soit à la consultation, soit dans les salles de l'hôpital Saint-Louis, les éléments du diagnostic, et les termes du traitement. Le praticien, si fréquemment embarrassé par le client qui lui montre « des boutons qui le démangent, l'inquiètent et le défigurent », trouvera dans ce petit livre l'étiquette à mettre sur ces manifestations cutanées et même la formule du traitement, c'est-à-dire la guérison. Les maladies rares ont été négligées de parti pris et les maladies fréquentes sont décrites avec détails. La dermatologie pure n'est pas seule traitée. A côté de l'acné, de l'eczéma, de la gale, de la phthiriase, ces prototypes de la dermatologie, on y trouvera le chancre mou, l'herpès, le zona, la syphilis, etc., affections moins spécialisées, qui doivent être bien connues du médecin. La syphilis y occupe une large place, car on connaît son importance en pathologie cutanée : on peut dire qu'elle forme à elle seule près du tiers des manifestations cutanées observées dans une clinique dermatologique. Ce volume commence une nouvelle collection qui complètera celles déjà publiées. Il sera suivi à bref délai d'un Aide-mémoire de Neurologie, puis d'un Aide-mémoire de Gynécologie, etc. [I. B. S.]

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

LES MÉDECINS CHANSONNIERS

La Mission Marchand a tenu à prouver, au cours de sa belle expédition, que la vieille gaieté française n'était pas morte. Comme jadis les Volontaires de la République égayaient par des refrains joyeux leur admirable épopée, les officiers de la mission Congo-Nil ont traversé en chantant les marais de l'Afrique. Ils ont mis en couplets leur journal de route, et d'après le *Petit Temps*, M. le Dr Emily a composé, le long des étapes, sur l'air du *Bal chez le Ministre*, de Jules Jouy, la spirituelle chanson qui suit.

LA CONGO-NIL.

1er Couplet.

Un jour au palais de Flore
Le beau projet put éclore
D'envoyer sur le Nil
Et jusqu'à Djiboutil.
Vite une mission se forme
De gens portant uniforme,
Qui part pour Loango,
Dans le Bas-Congo.

Des tonnelets,
Des paquets
Mille et une caisses,
Des ballots,
Des lingots
Défilent sans cesse.
Tirailleurs et porteurs
A toute vitesse
Comme la houle
Vers le Pool
Se dirigent en foule. [en panne,
Et sur la route les braves agents
Effarés, remplis d'émoi,
Reluquaient nos grands convois
Et se disaient à chaque caravane :
Regardez-les donc passer
Tous ces officiers.
Pour sûr, ils ne pourront pas
Atteind' Fachoda.

2e Couplet.

Mais en quittant Brazzaville
Sur la *Ville-de-Bruge* on file
Le cap mis sur Bangui,
Dans le Haut-Oubangui.
Là tout le monde en pirogue
Avec le *Bobichon* vogue
Et remonte le M'Bomou
Jusqu'à Bankassou.

Les Boudjos
Les Sangos
En enfilade
Yacomos,
Bourrakos,
Chaque peuplade
Banziris et Dingraïs,
Quelle bousculade !
Pagayant
Et chantant
Nous menaient rondement.
Les chefs de poste, tout le long [du rivage,
Dans le plus joyeux émoi,
Regardaient nos grands convois
Et se disaient à tous les arri-
Allons, il faut les aider, [vages:
Tous ces officiers,
Faut qu'ils puissent aller là-bas,
Jusqu'à Fachoda.

3e Couplet.

Tous les sultans authentiques,
Les modernes, les antiques,
Obscurs ou réputés
Viennent se présenter.
En scène tout d'abord entre
De Bankassou le gros ventre,
Puis, Raffaï et Zemio
Sur leur bourriquot.

En cadeau
Des ballots,
Des caisses de perles,
Des fusils,
Des tapis,
Le flot déferle,
Tamboura
De tafia
Comme un vrai merle
A sifflé
Et léché
Des litres entiers. [avide
Des courtisans le flot toujours
Dans toutes les zéribas,
Poussaient des airs de combat,
Et se montrant nos caisses jamais
Disaient : Il faut empêcher [vides
Tous ces officiers
D'emporter ces cadeaux-là
Jusqu'à Fachoda.

4e Couplet.

Sur les routes élargies,
Grâce au secours du génie,
Nous faisons naviguer
Des chalands en acier,
Entre Congo-Nil la crête
Est franchie et l'on s'apprête
A lancer un vapeur
Sur le flot sauveur.

Sur rouleau
Un charriot
D'allure fière,
Philistins et marins
Traînent les chaudières.
Le second groupe au nôtre enfin [se mêle.
Pour être plus vite prêts
Tout le monde pose des rivets.
Les coups de marteau tombent [drus comme grêle.
Prestement nos bateaux
Sont tous mis à l'eau
Et bientôt l'on pourra
Partir pour Fachoda.

5e Couplet.

Mais, ô fortune perfide !
Le Soueh trop tôt se vide,
Nous voilà relégués
Au milieu des Djingués,
Attendant que l'eau permette
De naviguer dans le Sette ;
Nous faisons un séjour
Chez les peuples D'jour.

Kaïangos
Et Lembos,
Sujets dociles
Des Golos,
Des N'golos
Mènent les files.
Peu révèche
Est Makonetch
Aux maigres quilles
Course folle
De grosses tôles,
De lourdes cornières
Que Patris
Et Bosisris
Mènent à Cadiolis.
Ce mendiant

D'Ayoum prend
Des airs conciliants. [s'achève
Et cependant Fort-Desaix qui
Envoie jusque chez Madiak
Les Afouks et les Agouaks,
C'est Gathas qui de ses ruines
Le pays de Kongor [se lève.
Nous ouvre ses ports
Madiangues montre à la Mes-
La route de Fachoda. [chra

6e Couplet.

Alors, mettant à la voile
Et larguant toutes nos toiles,
Vivement nous voguons
Au pays des Paguons.
Si Tang-Marol nous arrête,
Maouin-Arik nous guette
Et de même tout le long
Chez Dig-Ding et Dong.
Le marais
Apparaît
Morne et superbe
Et plus d'eau.

Qu'un grand flot
D'Oumm-Souff et d'herbe
Soir et matin
Sur le chemin,
D'un goût acerbe.
Nous poussons
Et lançons
Des ohé-garçons (appel). [roule.
Mais le Ghazal à nos yeux se dé-
Le vieux Nil est renversé
De nous voir ainsi passer.
Son flot sacré qui rapide s'é-
Va baigner les bastions [coule
Qu'on voit à l'horizon.
Ami, mets ton chapeau bas !
Nous sommes à Fachoda !

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Mediterranée.

Excursion aux Gorges du Tarn par le Bourbonnais.

Les Compagnies P.-L.-M., Orléans et Midi organisent, avec le concours de l'Agence des Voyages économiques, une excursion aux Gorges du Tarn suivie d'une visite à la vieille cité de Carcassonne, du 23 juillet au 2 août 1899. Prix (tous frais compris) : première classe, 275 fr. ; deuxième classe, 245 fr. S'adresser, pour renseignement et billets, à l'agence des *Voyages Economiques*, 17, rue Montmartre, et 10, rue Auber, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, Paris.

Cousin. — **Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde sudorale.** — Brochure in-8, 64 pages, 1899.

Du Hamel. — **De l'alcoolisme chez les enfants et contribution à l'étude de l'alcoolisme chez les adultes.** — Brochure in-8, 118 pages, 1899.

Avis très important

A VENDRE

UN ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE

A PARIS

Par suite du décès du Dr E. Duval, le grand établissement d'Hydrothérapie qu'il dirigeait, **15, rue de Chateaubriand** (Champs-Elysées), est à vendre. Situation et installation parfaites. Affaire excellente, surtout à l'approche de l'Exposition de 1900.

*S'adresser à l'***APS**, *93, Boulevard Saint-Germain, PARIS.*

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Très bon poste médical à prendre dans la Sarthe, près du Mans. 10,000 francs touchés susceptibles d'être portés à 12,000 au bout de 2 à 3 ans. Pas de voiture, une bicyclette suffit.

2° Poste médical à prendre à Vielmur (Tarn). Situation d'avenir pour jeune Docteur dont la clientèle serait faite en partie par l'Assistance médicale et la Société de Secours Mutuels.

3° Poste médical à prendre à Bourgneuf Val-d'Or (Saône-et-Loire.

OFFRES.

UN DOCTEUR, ayant exercé dans les pays tropicaux, demande un poste, de préférence sur les bords de la mer ou dans les montagnes.

Un jeune Docteur demande une clientèle à Bordeaux ou dans les environs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

Année 1892. — N°s 7, 17, 20, 21, 35. — Année 1893. — N° 52 et la Table des matières. — Année 1894. — N° 1 —

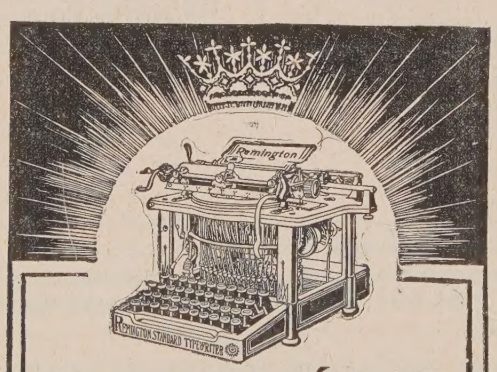

L'APOTHÉOSE

D'UNE LONGUE CARRIÈRE DE SUCCÈS.

LES NOUVEAUX MODÈLES

DE LA

"REMINGTON"

La machine à écrire la plus complète rendue encore plus parfaite.

WYCKOFF, SEAMANS & BENEDICT,
8, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — PARIS

Viennent de Paraître.

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans)

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : **10** Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix : **15** fr.

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 200 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »
Prix du numéro.	**2 fr.**

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 93

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.